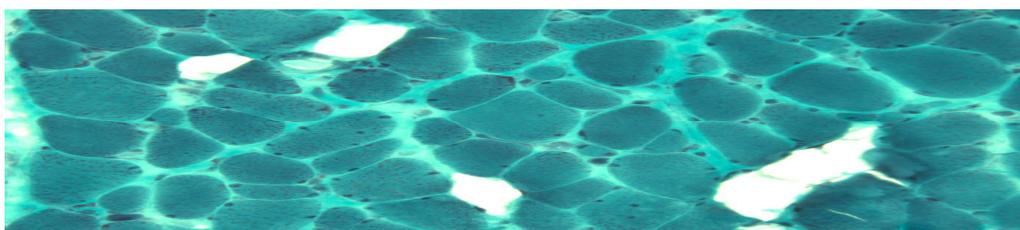


Consignes à respecter avant une biopsie :



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous devez venir prochainement pour une biopsie musculaire et/ou nerveuse. Nous vous demandons de lire ce document attentivement et de suivre les consignes suivantes.

- Vous êtes prié de donner la liste de vos traitements habituels au médecin qui vous a prescrit de la biopsie.
- Vous ne devez pas, dans les jours qui précèdent la biopsie prendre un traitement anti-coagulant ou anti-aggrégant plaquettaire, ni même d'aspirine. **CEPENDANT, IL NE FAUT PAS arrêter ces médicaments sans l'accord de votre médecin. Un relais par un autre traitement dans cet intervalle peut être nécessaire.**
- Si vous avez eu un épisode fébrile (température > 38°C) dans les jours précédents votre rendez-vous de biopsie, nous vous demandons de le signaler et de préciser si un traitement vous a été prescrit.
- Merci de nous préciser si vous êtes sujet aux allergies, en particulier contre les produits contenant de l'iode (la Bétadine® par exemple), les anesthésiants locaux de type Xylocaïne® (lidocaïne) ou si vous présentez une allergie de contact avec l'Elastoplast® (bande adhésive) ou le latex.
- **IL NE FAUT PAS** venir à jeun pour la biopsie.
- La biopsie se fait sous anesthésie locale et dure environ 15 minutes.
- Il est préférable que vous veniez accompagné afin de marcher le moins possible et ne pas conduire après la biopsie.
- Vous devez absolument venir le jour du rendez-vous de biopsie avec le courrier du médecin qui vous a prescrit la biopsie. **Aucune biopsie ne sera pratiquée en l'absence de ce courrier.**
- Si votre biopsie est prévue le mercredi, vous devez vous faire enregistrer aux bureaux « Soins externes » du rez-de-chaussée avant de vous rendre dans le Service de neurologie au 9ième étage pour votre rendez-vous.